

Moanda, le 20 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de sa politique sociale COMILOG a mis en place, entre 2012 et 2019, un Plan d'Accession à la Propriété (PAP) permettant à une partie de ses agents de Moanda, d'acquérir 509 logements pour des montants oscillants entre 900 000 FCFA et 6,6 Millions FCFA, payés en 60 mensualités maximum. Ce prix intègre le terrain, des maisons de 2 à 3 chambres avec jardin ; tout ce parc immobilier étant viabilisé avec des routes donnant accès à chaque maison.

A cet effet, un compromis de vente a été signé entre la COMILOG et chacun des bénéficiaires.

Pour le vendeur COMILOG, il y avait 4 obligations essentielles :

1. La mise en conformité électrique du bien vendu dont les modalités ont été discutées à travers plusieurs réunions avec les acquéreurs ;
2. Le raccordement du bien vendu en eau et électricité sur le réseau SEEG ;
3. La mise en conformité du réseau d'assainissement ;
4. La délivrance d'un titre de propriété à la charge de COMILOG.

Comme prévu dans notre compromis de vente, la SEEG à la demande de COMILOG, a amorcé le processus de raccordement électrique des maisons. La SEEG a fait le choix du type de compteurs communément appelés EDAN (Electricité Des Années Nouvelles) dits « intelligents ».

A ce jour :

- ✚ 509 compteurs ont été complètement installés sur l'ensemble des 11 cités ;
- ✚ 156 compteurs ont été raccordés au réseau SEEG, sur trois cités, depuis début octobre 2023 ;
- ✚ 353 compteurs sont installés mais pas encore raccordés au réseau SEEG.

Le vendredi 03 novembre 2023, un collectif se présentant comme constitué essentiellement des occupants des cités vendues, a dressé un piquet de grève à l'entrée de la Zone Industrielle empêchant toute circulation. Selon leurs dires, l'objet de ce mouvement d'humeur réside dans le fait qu'ils rencontrent des difficultés d'approvisionnement en électricité (disjonctions à répétition) depuis l'installation de ces compteurs ainsi que les coûts excessifs des factures SEEG.

Après des pourparlers avec des membres du Comité de direction, en présence des Forces de police, un rendez-vous a été fixé au mardi 07 novembre au foyer Claude Villain, entre les trois parties, à savoir COMILOG, SEEG et le Collectif.

Lors de la rencontre du 07 novembre, le Collectif a posé comme préalable de revenir à la configuration initiale, à savoir : un branchement direct au réseau électrique de COMILOG. Cette requête a été rejetée par COMILOG au motif que le processus enclenché est irréversible et conforme à nos accords.

Après des discussions houleuses, le collectif a interrompu les échanges et barricadé la sortie de la salle.

C'est au terme de plusieurs heures de négociations qu'un nouveau rendez-vous a été fixé le mercredi 08 novembre à la salle du conseil de COMILOG.

---/---

2/2

Au cours de la rencontre du 08 novembre, en présence de la SEEG, des Syndicats et des Forces de sécurité, la Direction générale a réitéré sa volonté de trouver des solutions définitives pour chaque point bloquant. La parole a été donnée à la SEEG pour présenter la technologie de leur produit et son déploiement dans la province et sur l'ensemble du territoire national. Selon la SEEG, à ce jour 5000 compteurs ont été déployés dans le grand Libreville sans incidents majeurs. Pour autant, la Direction générale de la COMILOG a demandé à la SEEG de procéder à un diagnostic maison par maison, afin d'apprécier la situation des cités. La SEEG s'est aussi engagée à mobiliser deux équipes dédiées, venues de Franceville pour répondre aux plaintes individuelles.

A cet instant, le collectif, une nouvelle fois, s'est retiré définitivement de la salle du conseil, à la surprise générale de tous les participants.

Toujours dans sa volonté de régler définitivement ce problème, la Direction générale a saisi la plus haute autorité du département.

Le samedi 11 novembre 2023, Monsieur le Préfet du département a tenu une réunion à la préfecture, avec pour objectif d'entendre toutes les parties sur leurs obligations consignées dans le compromis de vente.

Après plus de quatre heures d'échanges, tous les points ont été évoqués sans tabou.

COMILOG et la SEEG ont réitéré leur disposition à procéder, dans les meilleurs délais, à un diagnostic maison par maison. COMILOG s'est de nouveau engagée à relever tous les points non encore réalisés.

Sur ces deux propositions, l'ensemble des parties ont marqué leur accord.

Séance tenante, les équipes de la SEEG et de COMILOG se sont déployées sur le terrain pour amorcer le processus de prise en charge des difficultés rencontrées par les habitants des cités.

La Direction générale s'est par ailleurs engagée à rencontrer les Partenaires Sociaux le mardi 14 novembre. Pour des raisons logistiques, cette rencontre n'a pu se tenir que le mercredi 15 novembre de la manière la plus constructive possible.

Ce 16 novembre, nous sommes grandement surpris de constater, avec la plus grande désolation, un barrage de la route injustifié au regard des engagements pris par toutes les parties lors de la rencontre à la préfecture. Ce barrage a été levé à 8h56.

Malgré cela, la Direction générale réitère sa volonté ferme de trouver une issue qui ne pourra se faire que par un dialogue apaisé, responsable et constructif.

André MASSARD
Directeur de Relations Publiques
et de la Communication